

Exprimer l'obligation, l'interdiction et la permission (Défi 2 – Page 91)

1. Lisez les phrases extraites de l'article de la page 90 et choisissez ce qu'elles expriment.

a. La quantité de travail doit être précisée dans le contrat.

b. L'employeur est obligé de fournir le matériel informatique.

c. La quantité de travail ne peut pas dépasser la durée maximale de travail prévue.

d. Dans mon entreprise, il est interdit de travailler après 20ans.

e. Le salarié peut organiser son temps de travail.

f. En France, il est permis de travailler depuis son domicile.

2. Quelles structures utilise-t-on pour exprimer ... ?

a. ... l'obligation

b. ... l'interdiction

c. ... la permission

3. Associez les conjugaisons des verbes *devoir* et *pouvoir* au présent.

Devoir

Je _____ Nous _____

Tu _____ Vous _____

Il/elle/on _____ Ils/elles _____

Pouvoir

Je _____ Nous _____

Tu _____ Vous _____

Il/elle/on _____ Ils/elles _____

peux doivent doit pouvez dois devons peuvent devez peux dois peut pouvons